



Développement du registre des produits chimiques RPC – projet APIS – newsletter N° 1

Mesdames et Messieurs

Nous avons le plaisir de vous présenter le premier numéro de la newsletter, qui a pour but de vous informer sur l'état et les nouveautés du projet de modernisation du registre des produits chimiques RPC. Ce projet porte en interne le nom d'APIS. Une newsletter devrait être publiée tous les quatre mois, avec la possibilité de publications supplémentaires selon les besoins. Le projet a été lancé en 2020 et progresse désormais rapidement.

Comme beaucoup de projets informatiques, RPC a un cycle de vie de 10 ans qui se termine en 2022. Il est donc devenu nécessaire de revoir la base de données existante afin de la moderniser et de l'améliorer. En outre, deux autres aspects fondamentaux ont contribué à l'émergence du projet APIS. Le premier est lié aux nombreuses mises à jour et modifications apportées à la base de données au fil des ans. Le deuxième aspect est la nécessité d'utiliser de nouvelles technologies plus efficaces et plus sûres. Enfin, la demande de nouvelles fonctions plus performantes, permettant de se conformer à la législation actuelle, a été à son tour une motivation importante pour la nécessité de ce projet.

En effet, le projet APIS s'inscrit dans la stratégie "Santé 2030" formulée par le Conseil Fédéral en 2019, qui vise à transformer et à moderniser l'administration publique afin de rendre ses différents processus plus agiles et plus efficaces. Les objectifs du projet peuvent donc être résumés en cinq aspects qui seront revus et améliorés au fur et à mesure de la publication de nouveaux paquets : la recherche dans RPC, le système de consultation et d'exportation des tableaux Excel, l'expérience utilisateur, la gestion des utilisateurs et, enfin, les processus internes au registre.

Le projet suit une stratégie dite "agile". La caractéristique principale de cette approche est que les différentes parties du projet, appelées "paquets de travail", peuvent être réalisées de manière flexible et généralement indépendamment les uns des autres. Ces différents paquets sont ensuite testés au cours de la réalisation et implémentés dans la base de données actuelle. Cela permet de réaliser différents paquets de travail en parallèle, mais surtout de garantir la disponibilité et l'accessibilité de la base de données tout au long du processus, jusqu'au développement final. Un autre avantage de l'implémentation agile est l'introduction progressive des modifications et des améliorations, ce qui permet d'une part aux utilisateurs de s'habituer progressivement aux changements et de s'y familiariser. D'autre part, cela permet à notre équipe de tester, de corriger et d'améliorer en permanence les nouvelles fonctionnalités introduites.

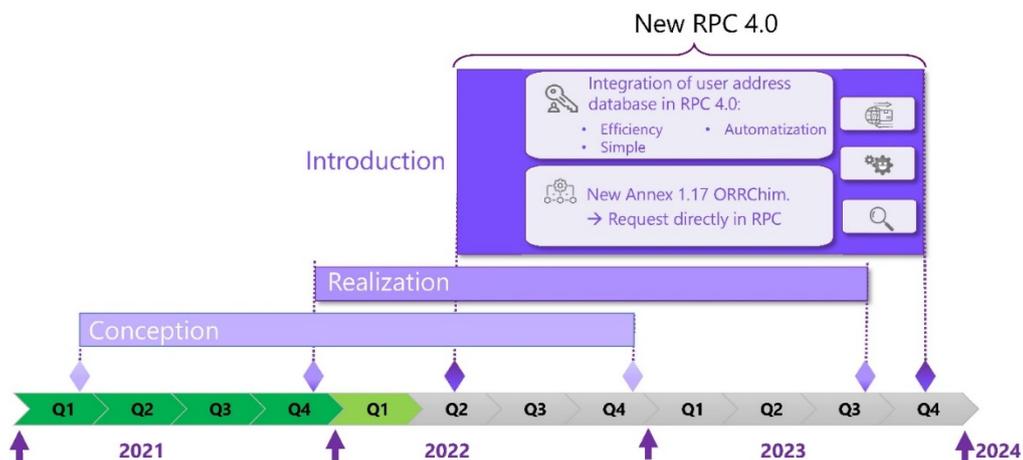


Fig. 1 : Plan de projet APIS (état : Février 2022)

En ce qui concerne l'état actuel du projet APIS, après avoir terminé la phase d'initialisation, nous nous trouvons à présent, en février 2022, simultanément dans la phase de conception et de mise en œuvre, un premier paquet de modifications étant déjà prêt pour la phase de test. Le contenu de ce premier paquet, qui concerne le système de gestion des adresses, devrait être mis en œuvre au cours des trois prochains mois.

Cela n'aura toutefois pas d'impact notable sur les utilisateurs du registre. Les prochaines étapes consisteront à définir et à mettre en œuvre des améliorations concernant les droits des utilisateurs et leur accès à la base de données. L'objectif de ces étapes ultérieures sera de créer un système permettant aux principaux utilisateurs de RPC de gérer eux-mêmes leurs comptes liés à l'entreprise. Parallèlement, d'autres processus seront automatisés et, si possible, numérisés de manière encore plus efficace.

Nous vous communiquerons volontiers plus de détails sur les nouvelles fonctionnalités dans une prochaine newsletter.

En cas de questions : cheminfo@bag.admin.ch

Organe de réception des notifications des produits chimiques, équipe de projet APIS, 10.02.2022